



**ASSEMBLEE GENERALE
COLLECTIF AGIR ENSEMBLE POUR LES DROITS DE L'ENFANT (AEDE)
Samedi 28 septembre 2019 – 10h-16h**

**1ERE PARTIE
Assemblée plénière**

I – Mot d'accueil : présentation de la journée



AG AEDE 2018



AG AEDE 2019

Aujourd'hui réuni dans l'amphithéâtre des Francas, merci à eux de nous accueillir. Cette Assemblée générale était initialement prévue en juin mais nous avons choisi de la décaler en septembre pour que plus d'organisations membres puissent être représentées. Tout l'enjeu de cette journée sera d'échanger autour des 30 ans de la CIDE et surtout de notre projet de plaidoyer commun : le rapport alternatif à remettre au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies en juillet prochain.

II – Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour proposé :

- Présentation et adoption de l'ordre du jour
- Rapport d'activités 2018
- Rapport financier 2018
- Présentation du plan d'actions 2019
- Adoption du budget prévisionnel 2019
- Adoption de la cotisation 2019
- Renouvellement du comité de pilotage 2019-2020

→ Ordre du jour adopté

III – Rapport d'activités : AEDE 2018

A – Rappel de ce qu'est AEDE

Le Collectif Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant (AEDE) est composé de 54 ? organisations (associations, collectifs et syndicats) actives dans tous les domaines de l'enfance : justice, santé,

éducation, accompagnement des parents, handicap, culture... incluant des organisations de jeunes. Elles sont unies par un **objectif commun : assurer une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France avec les enfants et les jeunes.**

B – Rappel de la gouvernance d'AEDE

AEDE fonctionne grâce à :

- Un comité de pilotage rassemblant 13 organisations – 5 réunions en 2018 (dont 4 sous format élargi)
- Une cellule de coordination assurée par DEI-France, Solidarité Laïque et l'ANACEJ et l'appui d'une volontaire en service civique pendant 6 mois et d'une stagiaire pendant 3 mois
- Un groupe de travail autour de la participation des enfants et des jeunes
- Des réunions de préparation collective pour les rdvs institutionnels

C – Nos champs d'action

1/ Le plaidoyer

3 axes de l'action de plaidoyer :

- Partage des préconisations d'AEDE auprès des décideurs publics
- Veille, réflexions et propositions concrètes portant sur l'amélioration de l'effectivité des droits dans tous les domaines de la vie des enfants et des jeunes
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU

Actions menées en 2018 :

- Rdvs institutionnels (délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, Commission nationale consultative des droits de l'homme)
- Co-organisation de la table-ronde « Les enfants et les jeunes, acteurs de leurs droits ! » le 29 novembre à l'Assemblée nationale, avec le Groupe Enfance.
- Représentation d'AEDE au HCFEA via DEI-France et SL mais aussi via d'autres membres (CEMEA, Ligue de l'enseignement, RNJA)
- Participation au groupe de travail de suivi des recommandations initié par le Défenseur des Droits



2/ La participation des enfants et des jeunes

Objectif :

Faire collectif AVEC les enfants et les jeunes.

Actions menées en 2018 :

- 4/07 : rencontre d'enfants et de jeunes à la Courneuve sur la thématique des violences préparé avec des jeunes du réseau
- 29/11 : table-ronde « Enfants et jeunes, acteurs de leurs droits ! » organisée avec le Groupe Enfance, participation d'enfants et de jeunes du réseau AEDE à la préparation de l'événement et aux échanges
- Réalisation d'un Flyer de présentation du réseau des enfants et des jeunes d'AEDE avec les jeunes du réseau invités lors des réunions du groupe participation
- Co-animation du collège enfants du HCFEA dont font partie 4 jeunes du réseau AEDE



Co-animation du collège enfants associé au HCFEA avec l'ANACEJ et le Scoutisme Français :

- 5 réunions en présence des enfants, 2 rencontres associations / HCFEA
- Un film réalisé par les trois associations pour présenter le collège enfance diffusé l'année suivante
- Rapports et synthèses accessible en ligne sur : www.hcfea.fr

3/ La sensibilisation et la communication autour des droits de l'enfant

Actions menées en 2018 :

- Présence sur les réseaux sociaux et ouverture d'une chaîne Youtube
- Alimentation du site internet et promotion de l'actualité des membres : www.collectif-aede.org

Poursuite de la campagne « Un mois, Un droit » :

- 1 affiche sur la connaissance des droits de l'enfant à l'occasion du 20 novembre
- 1 affiche sur les MNA à l'occasion de la journée internationale des réfugiés

Objectif : attirer l'attention du grand public sur la réalité des droits de l'enfant en France et porter les préconisations du livre blanc.

IV – Rapport financier du projet

AEDE 2018			
Dépenses		Recettes	
Achat mat	756	Fonds dédiés	8461,84
Abt internet	109,6	Contributions des membres	4660
Publication	1668,15	Ventes outils pédagogiques	331
Voyages et déplacements	19,21	Subvention services civiques	776,67
Missions et réceptions	1701,71		
Frais postaux	31		
Indemnités stage	1116,71		
Indemnités service civique	663,41		

Formations	160		
Ticket-restaurant	199		
Transport	19		
TOTAL	6443,79	TOTAL	14229,51

Accompagnement du collège HCFEA 2018			
Dépenses		Recettes	
Publication	400	Fonds dédiés	4490
Voyages et déplacements	2856,49	Subvention hcfea	7000
Missions et réceptions	675,17		
Prélèvement FA (7%)	275,22		
TOTAL	4206,88	TOTAL	11490

➔ Rapports financiers AEDE et HCFEA adoptés après avoir apporté une modification au rapport d'AEDE pour prendre en compte toutes les dépenses de missions et de réceptions

V – Plan d'actions 2019

A – Le plaidoyer

➤ **Plaidoyer auprès des pouvoirs publics**

- Poursuite du partenariat avec le Défenseur des Droits notamment sur le mécanisme de suivi des recommandations de l'ONU
- Poursuite du partenariat avec le HCFEA via la représentation de nos membres notamment Solidarité Laïque et DEI France
- Autres demandes d'audition (secrétariat d'Etat à l'enfance, secrétariat d'Etat à la jeunesse, ministère de l'éducation nationale, ...)

➤ **Suivi de la mise en œuvre des recommandations**

- Diffusion des recommandations du CRC
- Portage des recommandations auprès des pouvoirs publics et du grand public
- Réflexion sur la rédaction du prochain rapport alternatif que remettra AEDE en 2020

➤ **Actions auprès du grand public**

Interventions d'AEDE dans les événements organisés par ses membres

- 4 juin : Rencontres Territoriales de la Famille, organisées pour la 5ème année conjointement par France Victimes 02 et Familles de l'Aisne (par le biais de l'UNAPP)
- 17 octobre : Journées de valorisation de la recherche de l'ENPJJ (par le biais des Céméa)

Participation d'AEDE à la cellule de coordination de la Dynamique De la Convention aux Actes qui a pour but de :

- Fédérer la société civile (associations, ONG et collectifs) à l'occasion du 30ème anniversaire ;
- Mobiliser l'opinion publique sur les enjeux relatifs à l'enfance et au respect des droits de l'enfant, encore trop souvent méconnus. En effet, près d'un enfant sur deux ne connaît pas ses droits et seul un adulte sur deux énonce spontanément au moins un droit de l'enfant ;
- Convaincre les pouvoirs publics de l'importance d'investir sur l'enfance en obtenant des résultats concrets dès aujourd'hui.



B – La participation des enfants et des jeunes

Participation d'AEDE au projet « J'ai des droits, entends-moi ! » du Défenseur des droits.



C – La sensibilisation et la communication autour des droits de l'enfant

- Faire connaître et faire vivre le site internet et la page Facebook. Rubrique « On en parle! » dédiée aux actualités des membres
- Dynamisation de nos réseaux sociaux : Facebook, Twitter (@CollectifAEDE)...
- Valorisation d'AEDE dans les événements organisés par ses membres et autres événements publics.

➔ Plan d'actions 2019 adopté

VI – Budget 2019

BP AEDE 2019					
N°	DEPENSES	TOTAL	N°	RECETTES	TOTAL
A.1.	COORDINATION ET GOUVERNANCE DU PROJET	2 483,55	A.1.	Report années antérieures	9 206,60
A.1.1.	Aide à la coordination du projet (stagiaire sur 3 mois - janvier à mars)	1 546,95	A.2.	Cotisations	7 500,00
A.1.2.	Aide à la coordination du projet (stagiaire sur 4 mois - septembre à décembre - 1/2 versé à l'ANACEJ)	936,60			

A.2.	PLAIDOYER	1 042,50			
A.2.1.	Participation à la Dynamique de la Convention aux Actes	500,00			
A.2.2.	Participation au livret Bayard sur les droits de l'enfant	500,00			
A.2.3.	Participation au Collectif Cause Majeur	42,50			
A.3.	PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES VIA LE RESEAU D'ENFANTS D'AEDE	700,00			
A.3.1.	Frais de repas et de déplacement "J'ai des droits, entends-moi !"	400,00			
A.3.2.	Frais de repas et de déplacement pour une rencontre du réseau	300,00			
A.4.	COMMUNICATION ET PUBLICATION	1 850,00			
A.4.1.	Création du flyer présentant le réseau enfants-jeunes	900,00			
A.4.2.	Facilitation graphique "J'ai des droits, entends-moi !"	950,00			
A.5.	MISSIONS ET RECEPTIONS	800,00			
A.6.	FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUE	100,00			
A.7.	FRAIS POSTAUX	100,00			
	Sous-total des coûts directs	7 076,05			
	Divers et imprévus (5%)	441,00			
	Sous-total des coûts directs	7 517,05			
	Frais administratifs (10%)	751,71			
	TOTAL	10 182,50	TOTAL		16 706,60

BP 2019 – VALORISATION AEDE		
N°	DEPENSES	Total €
A.1.	GOUVERNANCE	49 230,00
A.2.	PLAIDOYER	7 000,00
A.3.	PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES VIA LE RESEAU D'ENFANTS D'AEDE	5 500,00
A.4.	COMMUNICATION	1 200,00
	TOTAL	62 930,00

BP 2019 – ANIMATION DU COLLEGE ENFANT DU HCFEA					
N°	DEPENSES	Total €	N°	RECETTES	TOTAL €
A.1.	Ressources humaines	2 100,00	A.1.	Report années antérieures	7 283,12
A.2.	Frais de déplacement, de restauration et d'hébergement	2 314,00	A.2.	Convention pluriannuelle DGCS	7 000,00

A.2.1.	Frais de déplacement des enfants et des accompagnateurs	1 000,00			
A.2.2.	Frais de repas	400,00			
A.2.3.	Tickets de métro	114,00			
A.2.4.	Frais d'hébergement	800,00			
	Sous-total des coûts directs	4 414,00			
	Divers et imprévus (5%)	220,70			
	Sous-total des coûts directs	4 634,70			
	Frais administratifs (10%)	463,47			
TOTAL		5 098,17	TOTAL		14 283,12

➔ **Budgets prévisionnels 2019 AEDE et HACFEA adoptés**

VII – Adoption de la contribution financière des organisations au projet pour l’année 2019

Cotisation à 150€ par an adoptée.

VIII – Gouvernance : Renouvellement du COFIL

APAJH
 Anacej
 Les CEMEA
 Citizen-Ship
 La Croix Rouge
 CSF
 DEI – France
 FIEP
 ICEM – Pédagogie Freinet
 Initiatives et Changement
 FGPEP (Fédération générale des pupilles de l’enseignement public)
 OVEO
 SNUIPP-FSU
 Solidarité Laïque
 SOS Villages d’Enfants
 UNAPP

➔ **Renouvellement du COFIL adopté**

IX – DCAA

➔ **Proposition de donner plus si besoin adoptée**

2^{NDE} PARTIE

Atelier sur participation des enfants et des jeunes à ce rapport

Rappel chronologie :

- D'ici au 1er juillet : remise du rapport
 - Juillet-octobre 2020 : temps de plaidoyer auprès du Comité des droits de l'enfant pour appuyer nos constats et nos questions
 - Octobre 2021 : France rendra son rapport
 - Octobre 2021-Janvier 2022 : deux mois pour réagir à ce rapport de l'Etat et transmettre un nouveau rapport puis jusqu'en 2022 préparation répartie.
- ➔ Ce qui ne sera pas retenu dans notre rapport, faute de place, pourra être mobilisé par la suite.

I – La méthodologie de la rédaction du rapport

Propositions de méthodologie :

- Relancer les organisations membres sur les urgences aujourd'hui.
- Prévoir des ateliers par thématique et faire émerger 3 questions sur chaque thématique.
- Prévoir un chef de file et une plume par chapitre et une demi-journée par thématique ouverte à tous les membres intéressés
- 1 comité de rédaction composé des chefs de file et des plumes harmonisera l'ensemble.
- S'inspirer de la méthode de la DCAA pour la rédaction des actes et proposer un canevas qui sera repris pour toutes parties.
- Ne pas mêler les enfants et les jeunes à ce premier temps, mais transparence lors que le travail se fera avec les enfants et les jeunes, bien penser à garder de la place dans chaque chapitre pour l'apport des enfants et des jeunes.
- Envisager un travail en commun avec d'autres organisations ou collectifs qui seraient davantage experts sur certaines thématiques.

II – La participation des enfants et des jeunes à la rédaction du rapport

Est-ce qu'on envisage seulement leur validation ou va-t-on jusqu'à organiser leur participation à la rédaction du rapport ?

On pourrait imaginer un comité jeunes qui suivraient les travaux et donneraient à minima une validation mais aussi si possible un avis sur la rédaction, dans le suivi et dans les contributions, afin d'aller plus loin que dans le premier rapport, sans pour autant mettre de côté les associations.

Il faudrait ainsi prévoir deux temps – un temps pour les associations, puis un temps pour les jeunes. Dans un 1^{er} temps, toutes les asso pouvant mobiliser un jeune préviennent leurs réseaux et une 1^{ère} réunion pourrait être organisée en décembre.

Alerte sur les freins et les moyens : voir si on arrive à dégager une enveloppe. Est-ce que chaque structure peut faire venir des jeunes, si non alors que franciliens.

Débat autour de l'âge des participants à ce comité jeunes :

- Que les - 18 ans.
- Attention à l'équilibre entre les âges.
- Si des primaires, prévoir des frais supplémentaires pour couvrir la venue d'un accompagnateur.
- Prévoir une approche plus ludique, animation, vidéos pour les plus jeunes.
- Prévoir un kit simple d'animations pour que fiabilité dans la démarche. Mettre en partage les kits qu'on connaît et faire le tri, mix qui irait bien.
- Si enfants de moins de 6 ans, échanger avec associations travaillant avec ce jeune âge pour recueillir leurs avis.